

Copie anonyme - n°anonymat :

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 12

Session : 2025

Épreuve de : Eco., socio et histoire ESCP BS/HEC PARIS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

L'économiste François Perroux décrit l'entreprise comme "institution cardinale du capitalisme". Si les économistes s'accordent sur la place centrale de l'entreprise au sein du capitalisme, l'analyse de l'entreprise, visant à comprendre son existence, sa nature, ses évolutions, son unité ou sa diversité, s'est faite sous divers paradigmes.

Plus tard, comment la théorie économique appréhende-t-elle l'entreprise?

La manière d'appréhender "se réfère tout d'abord au cadre d'analyse retenu pour analyser l'entreprise. Il peut être positif, visant à comprendre l'existence, la nature et les évolutions et diverses formes de la firme. Plus tard, on peut distinguer une approche hypothético-déductive visant à déduire à partir d'hypothèses les raisons d'être de la firme, sa nature, d'une analyse inductive qui à partir de l'analyse des firmes dans leur diversité, met moins l'accent sur l'unité de la firme et ses raisons d'être mais sur la différenciation des firmes, leur diversité et évolutions. Ce cadre peut aussi être normatif, et s'ins

ouire alors dans une réflexion sur la responsabilité des entreprises, ce que devrait notamment être l'entreprise à l'heure ~~notamment~~ d'enjeux éthiques et écologiques. L'interrogation "Comment?" nous invite à qualifier ces différents cadres, à en souligner les limites intrinsèques et à les comparer. On est également invité à soulever les apports d'autres cadres tels que celui de la sociologie pour appréhender l'entreprise. Nous pouvons dans un premier temps définir l'entreprise comme la plus petite unité organisationnelle combinant des unités juridiques et productrices de biens et services, jouissant d'une certaine autonomie dans la gestion de ses ressources, en nous référant à la définition de l'INSEE, avant de préciser cette définition selon les cadres d'analyse retenus.

La loi PACTE de 2017 introduit la notion d'"entreprises à mission". Elle se réfère à des entreprises qui n'ont pas seulement un but purement lucratif et présentent un intérêt pour la collectivité. Cette loi s'inscrit dans une période de redéfinition des attentes envers les entreprises qui n'auraient plus seulement un but lucratif, mais également un but social. Dans ce contexte, il est pertinent de se demander comment la théorie économique appréhende l'entreprise.

Quels paradigmes peut-on soule-

ver et sur quoi mettent-ils l'accent pour appréhender l'entreprise? Comment se comportent-ils et quels sont leurs limites?

Dans une première partie, nous verrons que les analyses hypothético-déductives de l'entreprise représentent sur une approche universelle de la firme pour justifier son existence et son efficacité économique. Dans une seconde partie, nous montrerons que les analyses inductives de la firme insistent sur la différenciation des entreprises et leur efficacité variable. Enfin, nous montrerons que la sociologie complète la théorie économique pour appréhender l'entreprise comme un collectif d'individus, dont les responsabilités s'élargissent aujourd'hui.

(I) Les analyses hypothético-déductives de l'entreprise représentent sur une approche universelle de la firme pour justifier son existence et son efficacité économique.

(A) Tout d'abord, la théorie néoclassique standard justifie l'efficacité économique de la firme, mais pas son existence. En effet, le modèle de Léon WALRAS assimile la firme à une boîte noire. La firme n'a pas d'existence propre mais est assimilée à une fonction de production. En vertu de l'hypothèse de rationalité absolue des agents, et de celle de d'agents maximisateurs, la fonction de production de la firme correspond à l'utilisation optimale des facteurs de production: le travail et le capital en vue de produire le plus de biens possibles tout

en maximisant le profit. En situation de ~~concurrence~~ concurrence pure et parfaite, ce comportement de l'entrepreneuse doit aboutir à une allocation optimale des ressources. Cependant, en situation de concurrence imparfaite, comme en cas de monopole, l'allocation optimale des ressources n'est plus garantie. Le comportement maximisateur de la firme peut conduire l'entrepreneuse, alors qu'elle est désavantagée "price maker" et non plus "price taker" à exiger des prix plus élevés qu'en situation de concurrence, ce qui peut conduire à léser le consommateur en produisant non seulement à des prix plus élevés, mais également en produisant moins. Or, cette situation peut être efficace en cas de monopole naturel : en l'existence de coûts fixes élevés justifie pour l'entreprise dans un premier temps d'être seule productrice pour pouvoir grâce à son pouvoir de marché, avoir la certitude, en pratiquant des prix plus élevés, de rembourser ses coûts fixes, ce qui la convainc de rentrer sur le marché. Or, en dehors de justifications relatives aux caractéristiques du marché, si la concurrence n'est pas garantie, le comportement maximisateur de l'entrepreneuse aboutit à une moindre efficacité économique.

(B) Les théories de la firme reposant sur les coûts de transaction ^{Justifient l'existence} et l'efficacité économique de la firme, mais en la distinguant ici de celle sur le simple marché. En effet, R. COARSE justifie l'existence de la firme par celle de coûts de transaction. R. COARSE distingue le marché de la firme. Pour lui, il existe

Copie anonyme - n°anonymat :

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 12

Session : 2025

Emplacement
QR Code

Épreuve de : Eco. Socio et histoire ESCP ASI HEC PARIS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

une différence de nature entre le marché reposant sur un principe de coordination inconsciente entre les agents par la "main invisible" et la firme reposant sur un processus de coordination conscient par la main visible du manager. Cela le conduit à définir la firme comme un système de gestion des ressources qui apparaît lorsque la coordination se fait sous l'autorité d'un agent. Le système est plus efficace lorsque l'agent qui veut produire fait face à une équipe en moyens de production à des coûts de transaction. Ceux-ci proviennent de la recherche des prix pertinents, de la ~~ré-~~ négociation des contrats et de la résolution de ces derniers. Lorsque ces transactions deviennent fréquentes, l'agent préfère internaliser la production de ces moyens pour économiser sur les coûts de transaction. Or, cette internalisation est limitée par l'existence de coûts organisationnels : plus une firme grandit, plus elle fait face à des coûts de gestion et à des excès. Il existe donc un seuil optimal, dépendant notamment de la fréquence et donc des coûts de transaction relatifs.

à la fourniture en un bien privé produite à partir duquel il est plus intéressant d'internaliser la production. O. WILLIAMSON précise cette analyse en rejetant l'hypothèse de différence de nature entre firme et marché. Il vient à souligner que l'existence de l'entreprise se justifie par le besoin de se prémunir contre les coûts déterminés par trois paramètres: la spécificité des actifs, le degré d'incertitude et la fréquence des transactions. En raison de l'appareilisme des agents, plus les transactions reposent sur des actifs spécifiques, plus elles sont fréquentes et plus le contrat présente de l'incertitude, plus l'entrepreneur a intérêt à internaliser la production des biens concernés. Ainsi, ici, l'entreprise est appréhendée comme alternative au marché dans un but de diminution des coûts.

(c) Enfin, les théories de la firme comme "fiction juridique" appréhendent la firme comme "mode de contrats" équivalent au marché.

Pour H. DEMSETZ, la firme ne possède pas d'efficacité intrinsèque par rapport au marché. La firme est simplement un mode de contrats: au lieu de passer plusieurs contrats distincts avec chaque facteur de production tel que les facteurs travail, la firme dispense d'un contrat de travail ne permettant d'en passer qu'un seul. Cette fonction pratique justifie son existence. Il n'y a pas de différence de nature avec le

marché. Le contrat de travail ne réduit donc pas le degré d'incertitude comme le pense O. Williamson, qui affirme que la relation de subordination entre entreprise et salarié révoque l'appartenance du salarié. En réalité, le contrat de travail n'induit pas de subordination. En revanche, le modèle du créancier résiduel d'A. ALCHIAN affirme que un contrat peut engendrer une relation de subordination, sans que ce type de contrat soit propre à la firme. Or, la firme se caractérise par un créancier résiduel : le manager dont la rémunération dépend des performances des salariés subordonnés à ce créancier résiduel par un contrat de travail. Dès lors, la firme est une configuration de contrats particulière qui vise à simplifier la contractualisation.

Ainsi, les analyses de la firme reposant sur une approche hypothético-déductive viennent analyser la firme comme configuration répandant à des limites du marché ou à des raisons pratiques, et adaptant un comportement unique visant à maximiser son profit. Or, ces approches ont pour limites de ne pas distinguer les entreprises et de ne pas analyser le processus de différenciation des firmes : la firme possédant une logique interne se reproductant sur sa nature et ses évolutions, et dépendant des individus.

(II) Aussi, les analyses inductives de la firme insistent sur la différenciation des entreprises et leur efficacité variable.

(A) Les analyses insistent sur la diversité des objectifs de la firme, qui correspond même sans évaluation, telles que les analyses behavioristes de la firme. Des approches behavioristes de la firme montrent qu'au sein des entreprises, les objectifs peuvent varier. Dans la main visible des managers, A. Chandler mentionne que à partir des années 20 aux États-Unis, avec l'arrivée de managers à la tête des entreprises, les objectifs de l'entreprise évoluent. Elles-ci mettent en place parfois non plus seulement des stratégies de recherche de profit, mais des stratégies de maximisation de la taille de l'entreprise. Cela passe par la recherche d'un fort pouvoir de marché, et peut passer temporairement par la diminution des prix, ou déclinement parfois du profit. Les managers réalisent cet objectif car leur rémunération et leur prestige dépendent de la taille de l'entreprise. L'approche de R. CYERT et de S. WINTER montrent spécifiquement qu'au sein des entreprises peuvent coexister entre diverses actions plusieurs objectifs, entre divisionnels, entre ingénieurs ou ouvriers, parfois associés à des buts pécuniaires, comme ceux de prestige. Ces situations peuvent engendrer des conflits et n'abaissent pas toujours à atteindre l'efficacité au sein des firmes.

Copie anonyme - n°anonymat :

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 12

Session : 2025

Emplacement
QR Code

Épreuve de : Eco, Socio, Histoire ESCL BS / Schema BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

(B) des approches économico-organisatrices de la firme mettent l'accent sur la différenciation des firmes selon leurs trajectoires

Edith Penrose définit en effet l'entreprise comme une "collection de ressources". Les ressources sont constituées des facteurs de production tels que le travail et le capital, mais également de connaissances spécifiques que l'entreprise acquiert lors de la production, par habitude. Une entreprise peut croître lorsqu'elle possède des ressources en excès qu'elle va redéployer dans son activité. Ainsi, elle va expliquer la croissance de certaines entreprises par l'efficacité supérieure qu'elles ont obtenue grâce à l'accumulation de connaissances spécifiques par rapport à d'autres, qui ne vont pas croître. Mais avec le modèle de la "X-EFFICIENCY", Harvey LIEBENSTEIN va montrer que parfois, ces connaissances spécifiques peuvent induire une dépendance au savoir car elles se transmettent par la trajectoire et vont donc conditionner les travailleuses.

09/12

Il évoque par exemple l'usage du clavier "qwerty" qui était adapté pour les machines à écrire des entreprises mais qui ralentit aujourd'hui les employés dans les entreprises, qui sont devenues dépendantes de l'usage de ce clavier, alors que les employés ont développé une distance avec ce clavier. Des fois, parfois, les salubians reauthonnières empêchent le zèvement de salubians plus efficaces.

Ainsi, les approches behavioristes et évolutionnistes de la firme nous ont conduits à souligner la diversité des objectifs coexistant dans les firmes et leurs évolutions différenciées selon les ressources spécifiques qu'elles acquièrent dans leur activité. Cela a complété la première approche universelle de la firme. Néanmoins, nous pouvons compléter cette analyse purement économique.

(III) La sociologie complète la théorie économique pour appréhender l'entreprise comme un collectif d'individus dont les responsabilités s'élargissent aujourd'hui.

(A) d'approche sociologie souligne que la firme est un collectif d'individus.

M. Crozier et FRIEDBERG mettent l'accent

sur les relations de pouvoir au sein de la firme, qui influencent la prise de décision. Ils définissent le pouvoir comme la capacité à obtenir d'un individu ce qu'il n'aurait pas fait sans intervention. Le pouvoir peut dans certains domaines, appartenir non plus seulement à la hiérarchie, mais aussi aux ouvriers. Ainsi, CROZIER ET FRIEDBERG montrent que dans certains ateliers, les ouvriers spécialisés qui connaissent bien leurs machines obtiennent une certaine autonomie et un pouvoir vis-à-vis des ingénieurs car eux seuls parfois savent réparer leurs machines et peuvent donc parfois jouer d'une panne qu'ils savent en réalité résoudre parce qu'ils ne pas avoir à travailler un certain temps. De plus, PAUL R. SAINSAULIEU

L'entreprise est un lieu de socialisation et il existe une culture d'entreprise caractérisant une identité aux travailleurs.

Dès lors, ces approches voient la firme comme un organisme défini par des règles avant d'être définies par des facteurs économiques.

(B) La firme en tant que collectif, voit ses responsabilités s'élargir. Aujourd'hui, la firme est invitée à la prise en compte des parties prenantes : au sein même de la firme, le pouvoir doit être délégué aux salariés, mais l'entreprise doit aussi s'intéresser à la collectivité. L'impératif écologique rend indispensable une responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de l'environnement et la

théorie économique doit avoir pour objectif de permettre à l'entreprise d'internaliser cette responsabilité en la rendant cohérente avec les autres. C'est par exemple la logique de la taxe Pigouviennement.

Ainsi, si les approches hypothético-déductives de la firme perdent sans existence et sans efficacité sous l'hypothèse de rationalité, d'autres approches, plus inductives nuancent cette notion d'efficacité interne en montrant qu'elle se développe à l'intérieur de la firme surtout, et est tributaire des objectifs des acteurs. La sociologie insiste sur le rôle des acteurs dans l'entreprise, et ce rôle est à redéfinir à l'aune des objectifs écologiques supposés d'aujourd'hui. L'enjeu est la cohérence de ces objectifs avec celui de rentabilité de la firme. Comment insérer cet objectif avec celui de rentabilité de la firme ?